

L'activité des sociétés d'affacturation au premier trimestre 2011

## L'affacturation consolide sa croissance au premier trimestre 2011 (+19,2% sur un an)

Variation annuelle de la production\*



\* Montant des créances prises en charge dans le cadre d'un contrat d'affacturation  
- Hors opérations de «floor plan» et de forfaitage - Données trimestrielles.

Après un léger ralentissement en fin d'année 2010, la progression de l'activité s'accélère à nouveau pour les sociétés d'affacturation : avec **40,5 milliards d'euros**, le montant des créances prises en charge au cours du premier trimestre 2011 augmente de **+19,2%** par rapport à la même période de l'année précédente, après +15,1% le trimestre précédent.

L'affacturation consolide ainsi sa croissance avec un cinquième trimestre consécutif de hausse annuelle supérieure à +15%.

\*

\*\*

L'opération d'affacturation consiste en un **transfert de créances commerciales** (factures) de leur titulaire à **un factor - la société d'affacturation - qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin**, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur. Le factor **peut régler par anticipation** tout ou partie du montant des créances transférées.

Les sociétés d'affacturation (18 sociétés exclusivement dédiées à l'affacturation, auxquelles s'ajoutent 8 sociétés exerçant une activité mixte, soit, au total, **26 sociétés**) sont **toutes regroupées au sein de l'Association française des sociétés financières (ASF)**. L'ASF regroupe l'**ensemble des établissements de crédit spécialisés** : 350 entreprises pour 296 milliards d'euros d'encours, soit **près de 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé**.